



المنظمة النقابية للمتقاعدين الجزائريين
ⵜⴰⵏⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵏⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵏⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵏⴳⴷⴰⵢⵜ
ORGANISATION SYNDICALE DES RETRAITES ALGERIENS



Communiqué du bureau national 01/2022

Le Bureau National de l'organisation syndicale des retraités algériens (OSRA), s'est réuni le lundi 03 janvier 2022, à l'effet d'étudier, d'évaluer et d'examiner la situation socio-économique que vivent les retraités à l'orée de ce nouvel an.

Le Bureau National, après un échange de points de vue et analyse de la situation, constate avec regret que :

- Le Ministre du travail et jusqu'à ce jour, n'a réservé aucune suites aux deux lettres que notre syndicat lui a adressé en date du 8 décembre 2021 et enregistrées au bureau d'ordre du ministère du travail sous les numéros 14326 et 14327, ni daigné recevoir les délégations qui se sont déplacées à plusieurs reprises pour connaître les suites réservées à nos envois.
- Après avoir constaté que la Loi de Finances pour 2022 ne répond pas ou peu à toutes les attentes des retraités et n'apporte pas les réponses tant espérées aux constats que notre organisation a faits et en particulier en matière de chute de pouvoir d'achat des retraités.
- Après avoir pris acte des maigres pour ne pas dire insignifiantes augmentations des pensions de retraites dû essentiellement au rabatement de l'IRG et qui, selon notre lecture, ne représentent pas la solution idoine à la question de la refonte du système des retraites ni une réponse adéquate à l'injustice subit par les retraités et aux disparités qui existent entre certaines couches de retraités affiliés à la CNR et d'autres "super retraités" affiliés au FSR et à la CMR.

De notre point de vue, eu égard à l'inflation galopante, à l'effondrement du dinar, à la fin des subventions des produits de première nécessité et à la chute vertigineuse du pouvoir d'achat, ce modeste effort de la part des pouvoirs publics ne peut en aucune façon constituer une réponse juste et une solution équitable et surtout acceptable aux drames vécus quotidiennement par les retraités.

- Aussi, l'attente vaine du versement de la revalorisation pour l'année 2021 et du rappel y afférant, que trois millions cinq cent mille retraités considèrent à juste titre comme un droit acquis et qu'ils attendent et espèrent depuis huit mois.
- Devant ce mépris observé par les pouvoirs publics et le ministre du travail en particulier, devant la déception des retraités vis-à-vis de la loi de finances 2022 et devant le non-versement de la revalorisation des pensions de retraites de 2021, devant le refus de la suppression de L'IRG pour les moyennes pensions et face à la surdité affichée des responsables, le bureau national a décidé à l'unanimité que seule une action nationale pourrait constituer un début de solution afin que les autorités concernées puissent répondre favorablement aux aspirations des couches les plus défavorisées de la société que sont les retraités.

A cet égard, OSRA continuera a revendiquer haut et fort et à porter la voix des démunis pour:

- 1) Le versement immédiat de la revalorisation des pensions de retraites pour l'année 2021 ainsi que les rappels de huit mois.
- 2) Compenser la chute du pouvoir d'achat des retraités par une augmentation conséquente des pensions de retraite (60 000 DA) que nous considérons comme équivalente aux taux d'inflation et aussi pour pallier à la suppression des subventions.

3) L'abrogation et la suppression de L'IRG pour toutes les pensions inférieures à 120 milles dinars

Par choix et par respect au fonctionnement démocratique de l'organisation et afin de nous permettre d'être en conformité avec les souhaits et les vœux de la plus grande majorité des retraités et nous permettre de faire une évaluation concrète et objective des incidences de la loi des finances de 2022, le bureau national d'OSRA a considéré que cette évaluation doit nécessairement émaner des concernés en personnes et des adhérents à la base et c'est pourquoi le bureau a décidé de laisser le soin aux retraités de quantifier leurs gains après la perception de leur pension de retraite du mois de janvier entre le 15 et 28, ce qui leur permettra de décider en toute objectivité de l'action à envisager au mois de février, de décider aussi de sa forme, du lieu où elle devrait se tenir et de son contenu.

Pour cela et à cet effet, le conseil national d'OSRA tiendra une réunion extraordinaire le samedi 29 janvier à Alger à 9h du matin pour une évaluation globale des enjeux.

Par ailleurs, le bureau national d'OSRA, considère à juste titre que la situation et les problèmes que subissent les retraités sont les mêmes que vivent les travailleurs actifs et c'est pourquoi, nous lançons un appel à tous les syndicats à se joindre à l'action prévue en février pour arracher les droits des retraités et des travailleurs en général.

P/ le bureau national

Ahmed Badaoui